

La Banque des Territoires et la Caisse nationale d'assurance vieillesse renforcent leur coopération en Île-de-France en faveur du bien vieillir et de la prévention de la perte d'autonomie

Paris, le 18 janvier 2019 - Marianne Louradour, directrice régionale Île-de-France de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts), Gérard Rivière, président du Conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), et Christiane Flouquet, directeur de l'action sociale Île-de-France de la Cnav, ont signé, en présence de porteurs de projets de la Silver économie, une convention de partenariat afin de faire émerger des services adaptés aux besoins des personnes vieillissantes et visant à prévenir la perte d'autonomie.

Cette convention prévoit deux domaines de coopérations prioritaires : le soutien à l'innovation dans la Silver économie ainsi que l'action en faveur de l'adaptation du logement et de l'amélioration du cadre de vie des retraités. Dans ce cadre, l'action de la Cnav en Île-de-France et de la Banque des Territoires sont complémentaires : la Cnav apporte sa connaissance des besoins des retraités et son ingénierie dans le soutien aux projets et, de son côté, la Banque des Territoires apporte son expertise et ses outils de financement en prêts et investissement. Cette action conjointe servira alors de levier aux projets destinés aux personnes âgées dans un écosystème francilien partagé.

Le soutien à l'innovation

L'objectif commun de la Banque des Territoires et de la Cnav est de compléter de façon extensive le bouquet de services proposés et financés par les acteurs publics (départements, centres communaux d'action sociale, etc.) et privés (mutuelles, institutions de prévoyance, assurances). Cela passera par le développement des services innovants adaptés aux personnes qui en auront l'usage et ayant des modèles économiques pertinents et viables dans le temps.

Plusieurs projets sont ainsi déjà soutenus par la Banque des territoires et par la Cnav en Île-de-France :

- Silver Valley, premier cluster européen au service de la longévité avec plus de 300 projets d'innovation ;
- Cityzen Mobility, un service de mobilité optimisé pour les citoyens fragiles, dépendants et handicapés ;
- SeniorAdom, une solution innovante pour le maintien à domicile.

L'adaptation de l'habitat au vieillissement de la population

La Banque des Territoires et de la Cnav accompagnent également les acteurs de l'habitat (bailleurs sociaux pour le parc social, ou propriétaires et gestionnaires pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées autonomes). La Banque des Territoires apportera son expertise dans le cadre de prêts, et la Cnav veillera à prolonger l'autonomie des personnes âgées hébergées dans ces résidences.

La Caisse des Dépôts, par sa direction des retraites et de la solidarité est par ailleurs d'ores et déjà investie directement en soutien de 7,5 millions d'affiliés des régimes en France. Elle souhaite, plus largement, appuyer toutes les démarches qui contribuent à améliorer le quotidien des retraités et favoriser le bien-vieillir.

L'Assurance retraite, le service public de la retraite

En Île-de-France, la Cnav tient le rôle de caisse de retraite régionale : c'est l'Assurance retraite Île-de-France. Elle gère la retraite du régime général en assurant la tenue des comptes des assurés, le calcul et le paiement des retraites et des prestations d'action sociale. Elle mène également une politique de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.
www.lassuranceretraite-idf.fr


 Cnav_actu

Contact presse : Julie Portalis – 01 55 45 87 68 - julie.portalis@cnav.fr

La Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

 @BdT_IDF

Contact presse : Justine Rablat - 01 49 55 69 18 - justine.rablat@caissedesdepots.fr
